
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris et Massy, le 6 juillet 2026

Rénovation énergétique : la CAPEB et Crédit Agricole Personal Finance & Mobility s'allient pour lever le frein du financement des travaux

Alors que certains projets de rénovation énergétique restent bloqués faute de solution de financement immédiate, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) et Crédit Agricole Personal Finance & Mobility, via sa marque Sofinco, annoncent un partenariat destiné à aider les artisans du bâtiment pour mieux accompagner leurs clients dans le financement de leurs travaux. L'accord prévoit un dispositif d'informations et de formation des artisans partout en France, ainsi que la mise à disposition de solutions de financement adaptées, dont un crédit affecté proposé par Sofinco. Il vise également à répondre à un enjeu majeur pour les entreprises artisanales : les tensions de trésorerie liées aux délais de versement des aides publiques, notamment MaPrimeRénov'.

Dans un contexte où la rénovation des logements est indispensable pour atteindre les objectifs climatiques de la France, ce partenariat entend faire du financement un levier opérationnel au service du passage à l'acte des ménages et de l'activité des artisans.

Un partenariat pour transformer l'intention de travaux en chantier concret

La France doit accélérer fortement la rénovation de son parc résidentiel pour atteindre ses objectifs climatiques mais surtout pour aider les Français à réduire leurs dépenses énergétiques, améliorer leur confort de vie et valoriser leur patrimoine.

Isolation, remplacement d'un système de chauffage, installation de panneaux photovoltaïques, etc. : ces travaux représentent un investissement important pour les ménages et la question du financement reste l'un des principaux freins au passage à l'acte.

C'est pour répondre à cette difficulté que la CAPEB et Sofinco s'associent avec une ambition commune : donner aux artisans, qui sont à la fois les interlocuteurs de confiance des ménages, les prescripteurs techniques et les acteurs opérationnels des travaux, les moyens d'informer leurs clients sur les solutions de financement disponibles, dans un cadre clair, responsable et conforme à la réglementation.

En facilitant l'accès à un financement responsable au moment où le client prend sa décision, le partenariat entre la CAPEB et Sofinco vise à :

- Accélérer la réalisation des travaux de rénovation énergétique ;
- Aider les ménages à passer du projet à l'action ;
- Sécuriser l'activité des entreprises artisanales ;
- Réduire les abandons de chantiers liés à l'absence de solution de financement ;
- Renforcer la qualité de l'information délivrée aux clients.

Le dispositif s'adresse en priorité aux entreprises engagées dans la démarche ECO Artisan by CAPEB, marque de qualité de la CAPEB dédiée à la rénovation énergétique.

Informier et former les artisans à un sujet devenu clé pour leurs clients

Le partenariat repose sur un dispositif d'informations et de formation déployé auprès du réseau CAPEB et de ses 62 000 adhérents.

Il prévoit notamment :

- Un webinaire de lancement à destination des élus et collaborateurs de la CAPEB ;
- L'intervention de Sofinco dans les webinaires consacrés à la rénovation énergétique organisés pour le réseau ;
- Une information régulière relayée via les supports de communication de la CAPEB ;
- Un accompagnement et une formation des artisans agréés à la distribution de solutions de financement, dans le strict respect du cadre réglementaire.

Les artisans qui le souhaitent pourront ainsi être accompagnés pour devenir distributeurs agréés. Ils pourront alors présenter à leurs clients une solution de crédit affecté développée par Sofinco, en qualité d'intermédiaire et dans le respect de leurs obligations légales.

Cette démarche répond à une attente de terrain : les particuliers interrogent de plus en plus les professionnels du bâtiment sur le coût global de leur projet, les aides mobilisables et les solutions de financement possibles. Pour les artisans, disposer d'un cadre sécurisé et d'un partenaire financier reconnu constitue un moyen supplémentaire de concrétiser les devis et de réduire les abandons de chantier.

MaPrimeRénov' : répondre aussi au défi de trésorerie des artisans

Les aides publiques, au premier rang desquelles MaPrimeRénov', complétées par les Certificats d'économies d'énergie et l'éco-PTZ, permettent de réduire le coût final des travaux pour les ménages. Mais leur fonctionnement crée souvent une difficulté opérationnelle : dans la plupart des cas, ces aides sont versées après la réalisation du chantier.

Ce décalage peut peser lourdement sur la trésorerie des entreprises artisanales. Entre l'achat des matériaux, la mobilisation des équipes, la réalisation des travaux et le versement effectif des aides, plusieurs semaines ou plusieurs mois peuvent s'écouler. Pour certaines entreprises, cette avance de trésorerie limite la capacité à accepter de nouveaux chantiers ou fragilise l'équilibre économique de l'activité.

Sofinco apporte une réponse à cet enjeu en combinant son expertise du financement des travaux et son rôle de mandataire financier de l'Anah. Cette capacité permet d'accompagner les professionnels dans l'avance des aides publiques, afin que les projets puissent être engagés plus rapidement et dans de meilleures conditions.

Pour les particuliers, l'objectif est de rendre le financement plus lisible et plus fluide. Pour les artisans, il s'agit de sécuriser le règlement des travaux et de limiter l'impact des délais administratifs sur leur trésorerie.

« En donnant à nos artisans les moyens de mieux informer leurs clients sur le financement des travaux, nous levons un frein très concret à la rénovation énergétique. Les entreprises artisanales sont au plus près des ménages et des territoires : elles doivent pouvoir s'appuyer sur des outils simples, fiables et conformes pour transformer davantage de projets en chantiers. » **Jean-Christophe REPON** – Président de la CAPEB

« La rénovation énergétique ne se fera pas sans les artisans. Notre rôle, en tant qu'établissement de crédit, est de leur apporter des solutions opérationnelles – complémentaire aux aides publiques - pour avoir la capacité d'investir dans son logement, sécuriser les projets et accompagner la transition énergétique. Au-delà des enjeux environnementaux l'actualité nous rappelle avec les différents épisodes de canicule que la rénovation des logements relève également de la santé publique et du bien-être chez soi. Avec la CAPEB, nous mettons donc le financement responsable au service d'un enjeu d'intérêt général. » **Franck ONIGA** - Directeur général de Sofinco

Contacts Presse

CAPEB — Albertine Minart · a.minart@capeb.fr · 01 53 60 50 84

Crédit Agricole Personal Finance & Mobility-Sofinco - Claire Garcia · presse@ca-pfm.com · 06 80 41 17 77

À propos de La CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises). Elle représente à ce titre : • 526 100 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés • 541 000 salariés, soit 42 % des salariés dont 14 % de femmes • 59 200 apprentis formés dans le bâtiment • Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

À propos de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility

Crédit Agricole Personal Finance & Mobility est un leader du financement personnel et un fournisseur d'accès à toutes les solutions de mobilités en Europe. Il distribue en direct, sur le lieu de vente ou les plateformes e-commerce de ses partenaires, une gamme étendue de solutions de financement – crédit amortissable, crédit renouvelable, leasing et rachat de crédit - avec des services associés dont les assurances, des solutions de paiement fractionné et des services dédiés à la mobilité, avec pour objectif de répondre aux enjeux de transition énergétique dans la mobilité, l'habitat et la consommation. Ses solutions de financement et ses services sont proposés en France via Sofinco, en Italie via Agos, en Allemagne via Creditplus, au Portugal via Credibom, en Espagne via Sofinco Espana, au Maroc via Wafasalaf, et en Chine via GAC-Sofinco (financement automobile uniquement) et GAC-Sofinco Leasing. Crédit Agricole Personal Finance & Mobility ambitionne d'être leader de la mobilité électrique en Europe et propose un continuum de la mobilité dans les 22 pays où il est présent (leasing, location moyenne et courte durée, abonnement, autopartage, installation de bornes de charge...). L'entreprise s'appuie sur Leasys, JV co-détenue à parts égales avec Stellantis, CA Auto Bank et Drivalia, leader paneuropéen du financement automobile, de la location et de la mobilité, Crédit Agricole Mobility Services, une offre de services complète dédiée à la mobilité et le développement des financements automobiles dans ses filiales universelles en Europe et dans les Caisses régionales de Crédit Agricole et chez LCL via Agilauto. CA Personal Finance & Mobility agit chaque jour dans l'intérêt de ses 17 millions de clients et de la société. Au 31 décembre 2025, CA Personal Finance & Mobility gèrait 122,5 milliards d'euros d'encours de crédit. Pour en savoir plus : www.ca-personalfinancemobility.com

À propos de Sofinco

Mandataire financier de l'Anah et membre de l'équipe de France de l'électrification, Sofinco, marque commerciale de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility, accompagne les Français dans leurs projets de rénovation énergétique et d'adaptation du logement pour mieux vieillir à domicile. Sofinco distribue depuis 75 ans une gamme étendue de solutions de paiement, de financement et de services associés sur l'ensemble des canaux de distribution : vente directe, financement sur le lieu de vente et plateforme e-commerce. Pour en savoir plus : www.sofinco.fr